

Global Development Network
Fifth Annual Global Development Conference
Understanding Reform
New Delhi, India : January 28-30, 2004-01-12

Politique d'Enseignement supérieur et de Recherche
scientifique au Sénégal : situation actuelle et perspectives.

Professeur Oumar SOCK
Ecole Supérieure Polytechnique
Université Cheikh Anta Diop – Dakar
Coordonnateur du Volet Enseignement Supérieur du PDEF

GDN, New Delhi, 28-30 Janvier 2004

Politique d'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique au Sénégal : situation actuelle et perspectives.

Par Oumar SOCK

Professeur titulaire de Classe Exceptionnelle (Chimie Analytique ; Electrochimie)

Ecole Supérieure Polytechnique / UCAD – DAKAR

Coordonnateur du Volet Enseignement supérieur du Programme Décennal pour l'Education et la Formation (SENEGAL)

1. Introduction

La place privilégiée occupée par l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le processus de développement social et économique est de nos jours unanimement reconnue. En effet, si les ressources naturelles et le capital ont joué un rôle déterminant dans le développement d'un pays il y a quelques décennies, aujourd'hui la matière grise, la capacité d'innovation et la volonté d'entreprendre constituent les principaux leviers de la croissance économique et du développement durable.

Véritables pôles de création, d'appropriation et de diffusion des savoirs, les structures d'enseignements supérieur et de recherche scientifique, permettent de doter les sociétés et les individus qui les composent, femmes et hommes, des connaissances et des compétences appropriées pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle pour un développement socio-économique harmonieux et durable.

La position déterminante des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche scientifique est renforcée dans le contexte actuel de globalisation, d'importance de plus en plus grande du savoir comme un moteur principal de la croissance, et de révolution des technologies de l'information et de la communication.

La contribution de ces systèmes « exerce en effet une influence directe sur la productivité nationale qui, dans une large mesure, détermine le niveau de vie et l'aptitude d'un pays à être compétitif et à participer pleinement au processus de mondialisation. Plus spécifiquement, les établissements d'enseignement supérieur soutiennent les stratégies de croissance économique axée sur le savoir et la réduction de la pauvreté ... » (Banque Mondiale, 2003).

Pour relever valablement les défis de la mondialisation et rompre leur marginalisation croissante, les pays à faible revenu comme le Sénégal devraient donc placer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au cœur de leur politique de développement. Car « là où les sociétés sont fortes, c'est que les institutions universitaires sont fortes. C'est qu'elles tracent la ligne de ce que sera le partage du savoir dans le monde de demain » (Michèle Gendreau-Massaloux, 2002).

2. Brève présentation du Sénégal

Géographie

Le Sénégal se situe à l'avancée la plus occidentale du continent africain dans l'Océan Atlantique, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques, et à un carrefour de grandes routes maritimes et aériennes.

D'une superficie de 196 722 km², il est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'ouest par la Gambie, et par l'Océan Atlantique sur une façade de 500 km.

Dakar (550 km²), la capitale, est une presqu'île située à l'extrême Ouest.

Relief – hydrographie

Pays plat aux sols sablonneux ne dépassant pas 130 m d'altitude sauf à la frontière sud-est vers la Guinée ;

Trois fleuves traversent le pays d'est en ouest : le Sénégal (1 700 km) au nord, la Gambie (750 km) et la Casamance (300 km) au sud.

Climat – végétation

Climat tropical sec caractérisé par deux saisons : sèche de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre.

Trois types de végétation : forêt au sud, savane au centre et steppe au nord.

Population (2001)

La population du Sénégal compte 9.8 millions d'habitants en 2001 soit une densité moyenne de 48 habitants au km². Plus de 25% de la population est concentrée dans la région de Dakar. L'autre pôle de concentration est le centre du pays (le bassin arachidier) avec plus de 35% de la population. L'Est du pays est très faiblement peuplé.

Le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies dont les principales sont les Wolofs (43%), les Pulaar (24%), et les Sérères (15%).

Population totale 2001	9.800.000 habitants
Population urbaine	41 %
Densité	48 habitants au km ²
Accroissement	2,8 % par an
Jeunes	58 % ont moins de 20 ans
Population active	42 %
Population scolarisée	55,7 %
Religions	94 % Musulmans 5 % Chrétiens 1 % Religions traditionnelles

Organisation politique

Etat laïc, indépendant depuis 1960.

Régime présidentiel pluraliste : le Président de la République est élu au suffrage universel et pour sept ans. Actuel Président de la République : Abdoulaye WADE, est élu pour la première fois le 19 mars 2000, exerçant actuellement son premier mandat.

Assemblée Nationale de 120 membres élus pour cinq ans.

Organisation administrative

Onze régions dont les chefs-lieux sont les principales villes : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor.

Données économiques et financières

Principales productions (en 2002)

Principales Productions	2001	2002
Céréales (dont mil sorgho 72 %)	706 304 T	612 192 T
Arachide	887 356 T	260 733 T
Fruits et légumes	487 492 T	ND
Poissons (pêche artisanale)	332 360 T	ND
Phosphates	1 876 500 T	1 549 100 T
Huiles Brutes d'arachide	125 300 T	98 100 T
Ciment	1 539 000 T	1 557 300 T
Engrais	203 100 T	200 800 T
Acide phosphorique	369 687 T	638 234 T
Sel	109 800 T	171 500 T
Tissus de coton imprimés	236,2 T	ND

Ressources

-MINIERES : Attapulгите, basalte, calcaires, minerai de fer, grès, marbre, or, phosphate, tourbe, gaz naturel.

-AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES :

Barrages de Diama et de Manantali, en service dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) avec aménagement en cours de 245 000 ha de terres ;

-PROJETS HYDRAULIQUES :

Canal du Cayor pour l'approvisionnement en eau de la région de Dakar ;

Barrages de Balingor, Kékréti et Kouya dans le cadre de l'Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie

Revitalisation des vallées fossiles : perspectives d'irrigation.

Principaux produits exportés :

Produits arachidières, produits de pêche, phosphates, engrais, coton en masse, acide phosphorique, sel et ciment.

Principaux produits importés :

Produits pétroliers, biens d'équipement, céréales et produits alimentaires, biens intermédiaires.

Monnaie et agrégats économiques en 2001

Monnaie	Francs CFA
Parité fixe avec l'euro	FCFA 655 = 1 euro
Parité avec le Dollars US (19/12/2002)	FCFA 675 = USD 1
Produit Intérieur Brut (PIB)	3 390,3 milliards FCFA
PIB/habitant	370 700 FCFA
Investissement	200 milliards FCA

3. Etat des lieux et perspectives de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est dispensé dans les universités, écoles et instituts de formation et de recherche couvrant des domaines de savoir de plus en plus diversifiés. Ces établissements forment aux diplômés les plus élevés et entretiennent de plus en plus de relations de coopération avec les universités d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Ils accueillent également des chercheurs et des étudiants venant d'Afrique et du reste du monde.

Actuellement, la tutelle de l'Enseignement supérieur au Sénégal est assurée par le Ministère de l'Education depuis l'année 2001. La recherche scientifique est quant à elle confiée au Ministère de la Recherche scientifique et Technologique depuis Novembre 2002. On notera à cet égard que la tutelle ministérielle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a été marquée par une grande instabilité au cours de ces dernières années, ce qui constitue un problème majeur pour la gestion cohérente du secteur.

3-1- Description du système

Le Sénégal a une vieille tradition d'enseignement supérieur. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est l'une des plus anciennes d'Afrique de l'Ouest. Jusqu'aux années 70, elle était de par sa capacité d'accueil et la qualité de ses enseignements, la plus réputée de l'espace africain francophone. Aujourd'hui cette capacité d'accueil est largement dépassée, avec des incidences négatives sur la qualité de la formation.

L'enseignement supérieur sénégalais souffre à la fois d'un accès limité et d'une très faible couverture du territoire national : trois Régions (Dakar, Saint-Louis et Thiès) sur onze concentrent la totalité des établissements d'enseignement supérieur. La progression continue des effectifs de bacheliers issus de l'enseignement secondaire n'a pas été suivie d'un élargissement conséquent de l'accès au supérieur, ce qui crée un véritable engorgement au niveau de la principale université du pays, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), dont les effectifs d'étudiants avoisinent 40.000 étudiants en 2003/2004.

3-1-1 Les principaux établissements d'enseignement supérieur sont :

- a) L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) : Créée en 1957 (l'Ecole de Médecine, dont l'embryon date de 1912, a été créée en 1949), l'UCAD compte cinq facultés, six écoles nationales supérieures et instituts d'université ou de faculté.

Facultés de l'UCAD :

Lettres et Sciences Humaines
Sciences Juridiques et Politiques
Sciences Economiques et de Gestion
Sciences et Techniques
Médecine, Pharmacie et Odontologie

Ecoles et Instituts de l'UCAD

Ecole Supérieure Polytechnique
Ecole Normale Supérieure
Institut National Supérieur de l'Education Physique et du Sport
Institut Fondamental d'Afrique Noire
Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes
Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information.

De 21.400 étudiants en 1996, les effectifs de l'UCAD ont atteint 24.776 étudiants en 2000 et dépassent 35.000 étudiants en 2003/2004, dont presque la moitié inscrite dans la seule Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Le personnel compte un peu plus de 1000 enseignants-chercheurs et environ 1000 agents administratifs, techniques et de service.

- b) l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) : Située à Saint-Louis (250 km au Nord de Dakar), sa création date de 1990. Elle comporte quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) :
- UFR Sciences juridiques
 - UFR Sciences économiques et gestion
 - UFR Lettres et sciences humaines
 - UFR Sciences appliquées et technologie

Les effectifs de l'UGB sont passés de 1974 étudiants en 1997 à environ 3000 étudiants en 2003/2004. Le corps professoral est composé de 110 enseignants permanents, alors que les personnels administratifs, techniques et de service sont environ 200.

- c) D'un nombre insignifiant en 1992, les établissements privés d'enseignement supérieur agréés par la Direction de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Education sont au nombre de 42 en 2003/2004, après la mise en place par le Gouvernement des conditions pour favoriser leur émergence, en 1993/94. Ces établissements accueillent aujourd'hui 10.000 étudiants, ce qui démontre tout le potentiel dont recèle ce type d'institutions qui devraient toutefois être évalués.

- d) Des établissements d'enseignements supérieur tels l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA, Thiès), l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR, Bambey), l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA, Dakar), totalisant moins de 1000 étudiants, sont à signaler.

3-2- Les réformes et les perspectives

3-2-1 Le Sénégal a organisé en 1981 les Etats Généraux de l'Education et de la Formation. La Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF), mise sur pied à l'issue de ces importantes assises, a déposé en 1984 ses conclusions pour la mise en œuvre d'une réforme en profondeur du système éducatif sénégalais, avec un volet concernant l'Enseignement Supérieur.

Cependant, en l'absence d'un choix politique clair et de moyens de mise en œuvre, les conclusions de la CNREF restèrent inappliquées, ce qui eut pour conséquence la dégradation continue de l'espace universitaire, illustrée par les perturbations cycliques couronnées par l'année blanche de 1988.

C'est pourquoi, pour revitaliser l'Enseignement Supérieur et créer un consensus en faveur de la réforme de ce sous-secteur par le moyen de la participation massive et transparente des différents acteurs, les autorités sénégalaises ont convoqué la Concertation Nationale sur l'Enseignement Supérieur (CNES) qui s'est tenue d'Avril 1992 à Août 1993.

Les conclusions de la CNES, qui a rassemblé le milieu universitaire, les partis politiques, les syndicats, les associations de parents, le secteur privé et les médias, ont été adoptées par le Gouvernement à l'issue d'un Conseil interministériel en décembre 1993.

L'appui de la Banque Mondiale, matérialisé à travers le Projet d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur (PAES), a permis d'accompagner et de consolider cette volonté nationale de réforme du sous-secteur. Estimé à 30,9 millions \$US, le PAES (crédit IDA n° 2872-SE) a été mis en vigueur en Octobre 1996 et clôturé le 30 juin 2003.

L'objectif à long terme du projet est d'établir un système plus performant d'enseignement supérieur avec un meilleur rapport coût – efficacité, l'équité entre les sexes et une plus grande pertinence pour le développement économique et social du Sénégal. Le projet aidera le Gouvernement à recentrer les activités de ses universités sur leur mission pédagogique, tout en renforçant les capacités de gestion et de contrôle de la qualité.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : a) renforcer les services de la bibliothèque ; b) améliorer l'enseignement ; c) améliorer la recherche ; d) développer un système d'entretien ; e) renforcer la gestion et le financement public et privé du secteur ; f) achever la réorganisation des services aux étudiants.

Le projet comporte les trois composantes ci-dessous présentées :

<u>I-Renforcement des services de Bibliothèques</u>	15,6 millions US\$
• réhabilitation et extension de la bibliothèque centrale de l'UCAD	(11,2 millions)
• acquisition des livres et périodiques/ gestion de la bibliothèque	(4,4 millions)

<u>II-Amélioration de l'enseignement et de la recherche</u>	9,4 millions US\$
• renforcement de l'enseignement des sciences appliquées	(4,0 millions)
• développement et pilotage d'un système d'accréditation	(0,3 millions)
• gestion d'un fonds concurrentiel de recherche universitaire	(2,9 millions)
• étude de modèles d'enseignement et de financements alternatifs	(0,3 millions)
• installation d'un système informatisé	(1,8 millions)

<u>III-Renforcement des capacités de gestion</u>	4,1 millions US\$
• réorganisation des services aux étudiants	(2,2 millions)
• développement d'un système d'entretien	(1,3 millions)
• administration du projet	(0,6 millions)

Un montant de 1,8 millions \$US a été consacré au refinancement de 3 avances PPF, ce qui porte le coût total du projet à 30,9 millions US\$.

Sept catégories de dépenses étaient éligibles : a) génie civil ; b) les équipements et véhicules ; c) les manuels et matériels didactiques ; d) les services de consultants ; e) les formations ; f) le fonds de recherche universitaire ; g) les coûts de fonctionnement.

L'analyse des résultats du projet PAES laisse ressortir que certains de ses objectifs principaux n'ont pas été atteints.

Ainsi, l'objectif de réallocation des ressources budgétaires d'une part des œuvres sociales (hébergement, restauration, bourses, ...) vers la pédagogie et la recherche, et d'autre part de l'enseignement supérieur vers l'éducation de base était difficilement réalisable, surtout dans un contexte d'expansion de l'enseignement supérieur marqué par la croissance continue du nombre de nouveaux bacheliers (en moyenne 20% par an).

De même, le Fonds de Recherche Universitaire (FRU), mis en place dans le cadre du projet et destiné à impulser la recherche par un processus concurrentiel, n'a pas fonctionné de manière satisfaisante et a été finalement annulé.

Toutefois, des résultats importants ont été obtenus grâce au PAES (qui devient le volet Enseignement supérieur du Programme Décennal pour l'Education et la formation, 2000/2010) :

- La construction, l'équipement et la mise en service d'une nouvelle bibliothèque centrale à l'UCAD, entièrement automatisée et avec de nouvelles collections, a eu un impact bénéfique sur l'enseignement et la recherche. Cette réalisation a permis : a) de repositionner l'information et la documentation comme de véritables outils pédagogiques au service de l'enseignement et de la recherche, au même titre que les laboratoires et les équipements scientifiques ; b) de mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants, des outils modernes d'accès à la documentation scientifique et technique (Internet, CD-Rom, base de données, etc ...) ; c) de créer un réseau d'information et documentation intégré au sein des bibliothèques de l'Université ; d) de développer à l'université un cadre moderne de recherche et d'accès à l'information scientifique pour les membres de la communauté universitaire ; e) de développer les compétences techniques des personnels de la bibliothèque.

Il convient, pour préserver cet outil, de lui octroyer des moyens suffisants pour assurer son entretien et faire face aux dépenses récurrentes.

- L'assainissement des œuvres sociales demeure un résultat tangible et durable, malgré les dépassements budgétaires observés : privatisation des restaurants

universitaires, augmentation du prix des repas, fermeture des dortoirs et des restaurants pendant les grandes vacances, nouveaux critères d'admission dans les chambres, critères d'excellence pour l'octroi des bourses, etc ... La diversification des sources de financement du sous-secteur (milieux économiques, collectivités locales, offre de services, étudiants) préconisée par la « Commission Carte Universitaire » serait de nature à favoriser la diminution relative des budgets que l'Etat consacre au système.

Aujourd'hui, les principales contraintes du sous-secteur demeurent, malgré les réformes. Ils s'agit principalement de :

- l'insuffisance de l'offre de formation et sa centralisation dans deux régions (Dakar et Saint-Louis principalement) ;
- l'importance des dépenses à caractère social (œuvres universitaires, bourses, ...) comparées aux dépenses pour la pédagogie et la recherche ;
- les faibles rendements interne et externe des universités, à l'exception des écoles supérieures et des instituts ;
- les sureffectifs d'étudiants, notamment dans les premiers cycles des facultés ;
- l'absence de budgets pour la recherche et le déficit de pertinence de celle-ci vis-à-vis des préoccupations du développement local ;
- l'absence d'une vision systémique ;
- la provenance quasi-exclusive des ressources financières du budget de l'Etat et l'absence d'audits sur la gestion.

C'est pourquoi, des initiatives sont en cours pour remédier à ces contraintes et dégager des perspectives permettant d'envisager une amélioration globale de l'accès, la qualité et la gestion du sous-secteur. Ainsi :

- Dans le cadre de l'étude d'un schéma directeur pour le développement de l'Enseignement Supérieur, une commission dite <Commission Carte Universitaire>, mise sur pied par le Ministère de l'Education, exclusivement composée d'experts nationaux intervenant à titre bénévole, a défini l'implantation, l'organisation administrative et pédagogique, les filières de formation et le mode de financement des nouveaux établissements devant compléter la carte universitaire du Sénégal, avec une forte implication des milieux économiques et des collectivités locales : Université Polytechnique de Thiès, CUR de Bambey, de Ziguinchor, de Dahra, etc ... Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, ...

Il est encourageant de noter que le Collège Universitaire Régional (CUR) de Bambey ouvrira ses portes dans le premier trimestre 2004, que les textes de création de l'Université Polytechnique de Thiès sont en cours d'approbation par le Gouvernement et que le budget 2004 du Sénégal prévoit la construction du CUR de Ziguinchor.

- Le Ministère de l'Education pilote le projet d'édification de « l'Université du Futur Africain » à Sébikotane, non loin de Dakar. Le budget pour la construction de cette Université est déjà disponible. L'UFA est destinée à des formations de 3^{ème} cycle, en partenariat avec des Universités du Nord et ouvertes aux chercheurs africains en général.

- L'ouverture effective en Octobre 2003 du campus ultra-moderne UCAD II à l'Université Cheikh Anta Diop devrait permettre d'améliorer sensiblement les performances de cette institution dans ses missions d'enseignement et de recherche.
- L'UCAD s'est dotée en 2003 d'un document de « Vision », dont les orientations ont été validées par ses instances. Ces orientations ont trait à la Qualité, la Pertinence, le Coopération, le Financement et la Gestion, l'Informatique, l'Internet et la Communication, les Etudiants, et enfin les Grands Chantiers.
- L'UGB a élaboré son Plan stratégique en Janvier 2000 après de larges concertations, et s'est dotée depuis cette date de deux observatoires :
 - l'Observatoire des diplômés de l'UGB, chargé d'étudier le cursus des étudiants en formation et leur devenir ;
 - l'Observatoire de la demande des milieux socio-économiques en tant que cellules-relais chargées d'étudier et de proposer des partenariats aux entreprises et organismes désireux de collaborer avec l'Université.
- La préparation, en cours, d'un document de vision et stratégie de l'Enseignement supérieur au Sénégal.
- L'augmentation conséquente du budget du Ministère de l'Education, qui est passé successivement de 89 Milliards FCFA en 1998 à 98,1 Milliards en 2000, 127,7 Milliards en 2003 et 160,57 Milliards FCFA en 2004. A titre indicatif, la part de ce budget consacrée à l'Enseignement supérieur était de 28,6 % en 2003.

4- Etat des lieux et perspectives de la Recherche scientifique.

La Recherche scientifique au Sénégal est aujourd'hui éclatée, du point de vue de la tutelle, entre plusieurs ministères : Ministère de l'Education, le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat, etc ...

Il n'existe pas au Sénégal une politique nationale directrice de la Recherche où les priorités de l'Etat sont clairement définies.

La recherche menée dans les établissements d'enseignement supérieur se fait surtout dans le cadre du plan de carrière des enseignants-chercheurs et n'est pas, en général, articulée aux problèmes de développement du pays. En outre, la synergie entre la recherche menée dans les universités et celle menée dans les autres institutions de recherche, telles l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) ou l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), est faible.

Le financement de la recherche constitue également un problème majeur. Les budgets consacrés à la recherche, lorsqu'ils existent, servent essentiellement à la prise en charge des dépenses de personnel, et les laboratoires de recherche dépendent, pour la plupart, des financements de la coopération internationale pour mener leurs activités.

Parmi les initiatives susceptibles de relancer la recherche au Sénégal nous citerons :

- le projet de création d'Ecoles Doctorales à l'UCAD, avec pour objectif de recentrer les thèmes de recherches ;
- le projet de création d'un Centre national de Recherche scientifique (CNRS) ;
- le Programme national de centre de recherche et d'Essais (CRE).

5. Conclusion générale

Le système d'enseignement supérieur et de recherche d'un pays a une influence directe sur sa productivité nationale et constitue un élément clé dans toute stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Malgré les moyens non négligeables qui lui sont consacrés, le système d'enseignement supérieur et de recherche du Sénégal ne participe pas pleinement au processus de Développement socio-économique du pays. Pourtant, cette situation devrait être inversée si le pays veut réellement combler les fractures économique, scientifique et numérique qui le séparent des pays développés.

Il est donc indispensable que les autorités fassent preuve d'une volonté politique soutenue de réformer le système pour optimiser ses performances, pour le rendre plus pertinent et efficient, tout en augmentant au besoin les moyens qui lui sont consacrés.

Le contexte actuel est favorable à une telle Politique, car des institutions telle la Banque Mondiale admettent maintenant la nécessité d'investir dans l'enseignement supérieur et la recherche comme stratégie de promotion du développement. Il est évident que si le Sénégal ne se dote pas d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche performants, il ne pourra assurer son développement endogène et durable.

Bibliographie

- 1) Banque Mondiale (2003). Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur. Les presses de l'Université Laval, 2003.
- 2) UNESCO (1998). L'Enseignement Supérieur au 21^e siècle : Vision et action. Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur, Paris, 1998.
- 3) Unesco (2003). Globalisation et Universités. Nouvel espace, nouveaux acteurs. Unesco/Université Laval, 2003.
- 4) Michèle Gendreau-Massaloux, Rectrice de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Lettre de l'IFE, juillet 2001.